

BUREAU

Séance du 6 juin 2023

Délibération BU_20230606_002

Restructuration du centre de secours de LE BLANC :
- avenant n°1 au lot n°1 relatif au désamiantage avec l'entreprise DDC,
- avenant n°2 au lot n°2 relatif à la démolition, gros oeuvre avec l'entreprise BOUTILLET,
- avenant n°2 au lot n°3 relatif à la charpente métallique - serrurerie avec l'entreprise RIDIRA,
- avenant n°1 au lot n°7 relatif aux menuiseries intérieures avec l'entreprise DENIOT,
- avenant n°1 au lot n°8 relatif aux cloison, doublage et isolation avec l'entreprise SARL BHM,
- avenant n°1 au lot n°9 relatif aux faux-plafonds avec l'entreprise SARL BHM,
- avenant n°2 au lot n°10 relatif au carrelage - faïence avec l'entreprise SARL DAUNY,

VOTE : Adopté par 5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

0 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2022-07-01 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°1 désamiantage, passé avec l'entreprise DDC ;

Vu le marché n°2022-07-02 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°2 démolition, gros œuvre, passé avec l'entreprise BOUTILLET ;

Vu le marché n°2022-07-03 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°3 charpente métallique, serrurerie, passé avec l'entreprise RIDIRA ;

Vu le marché n°2022-07-07 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°7 menuiseries intérieures, passé avec l'entreprise DENIOT ;

Vu le marché n°2022-07-08 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°8 cloisons, doublage, isolation, passé avec l'entreprise SARL BHM ;

Vu le marché n°2022-07-09 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°9 faux-plafonds, passé avec l'entreprise SARL BHM ;

Vu le marché n°2022-07-10 relatif à la restructuration du centre de secours de LE BLANC, lot n°10 carrelage,faïence, passé avec l'entreprise SARL DAUNY ;

Vu les projets d'avenant n°1 et 2 ci-annexés ;

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

Considérant la nécessité de modifier la consistance des travaux de restructuration du centre de secours de LE BLANC ;

DECIDE :

Article unique. Les avenants n°1 et 2, ci-annexés, relatifs aux marchés passés pour la restructuration du centre de secours de LE BLANC n°2022-07-01, lot n°1 désamiantage, passé avec l'entreprise DDC ; n°2022-07-02, lot n°2 démolition, gros œuvre, passé avec l'entreprise BOUTILLET ; n°2022-07-03, lot n°3 charpente métallique, serrurerie, passé avec l'entreprise RIDIRA ; n°2022-07-07, lot n°7 menuiseries intérieures, passé avec l'entreprise DENIOT ; n°2022-07-08, lot n°8 cloisons, doublage, isolation passé avec l'entreprise SARL BHM ; n°2022-07-09, lot n°9 faux-plafonds, passé avec l'entreprise SARL BHM ; n°2022-07-10, lot n°10 carrelage faïence, passé avec l'entreprise SARL DAUNY, sont approuvés et le président, ou son représentant, est autorisé à les signer.

Marc FLEURET